

RÉVISION DU SCOT BUGEY CÔTIÈRE PLAINE DE L'AIN

Comité syndical

lancement de la révision

1^{er} octobre 2024



Ordre du jour

- 1. Présentation de l'équipe**
- 2. Qu'est-ce qu'un SCoT ?**
- 3. De nouveaux enjeux pour le SCoT**
- 4. Planning de la mission**
- 5. Les modalités de travail et à venir**

1. Présentation de l'équipe

Présentation du groupement chargé de la révision

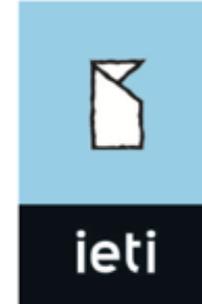
Une équipe aux compétences adaptées aux besoins de la mission



**Conseil en stratégie et
programmation territoriale et
urbaine**



**Urbanisme
commercial**



**Environnement,
Energie, Renaturation**



**Sécurité juridique du
SCoT et de la procédure**



POSTURE D'ACCOMPAGNATEUR

Le Conseil au-delà d'une prestation de service pour atteindre vos objectifs



PROFILS DIVERSIFIÉS

Expertises ciblées et regard transdisciplinaire



GROUPEMENT RÉCURRENT



OPÉRATIONNALITÉ DES SOLUTIONS ET OUTILS

en s'appuyant sur l'analyse du terrain et l'expérience

Présentation du groupement chargé de la révision

Les personnes référentes tout au long de la mission



**Conseil en stratégie et
programmation territoriale et
urbaine**



Marine DELCAMPE
Directrice d'études Urbaniste



Léonie CURLIER
Cheffe de projet Paysagiste
Équipe de 15 personnes



**Urbanisme
commercial**



Sébastien DELATTRE
Directeur d'études Economiste



Laure LEBOND
Cheffe de projet Economiste



**Environnement,
Energie, Renaturation**



Anne-Laure DAVIERE
Directrice Ecologue



Lucile MAILLARD
Environnementaliste
Équipe de 5 personnes



**Sécurité juridique du
SCoT et de la procédure**



Thibault SOLEILHAC
Avocat associé



Julien SICCARDI
Avocat

Nos références significatives

En lien avec la mission



Des interventions partout en France,

à toutes les échelles, de l'îlot au grand territoire,

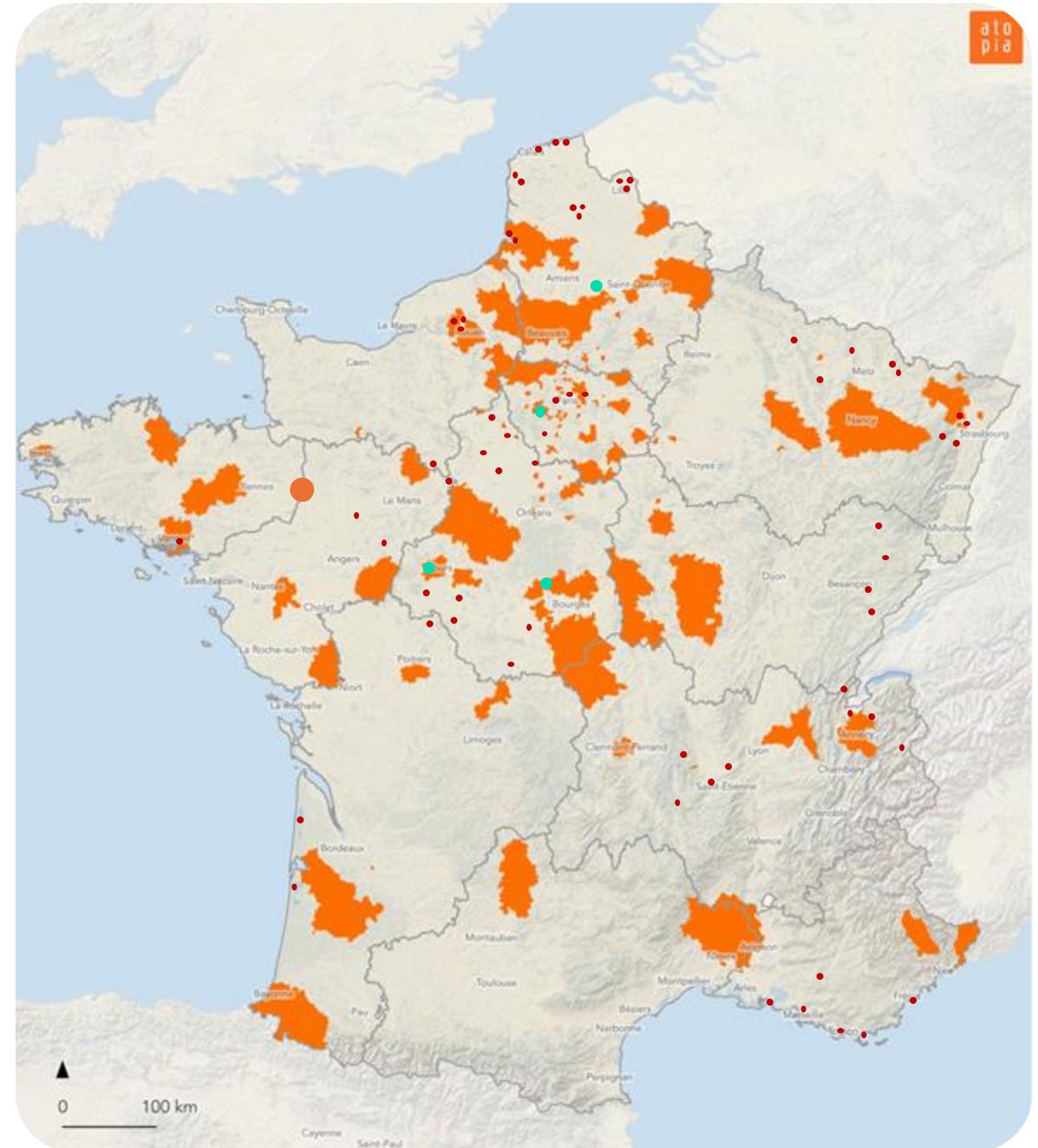


des démarches complémentaires (PNR, planification, stratégie urbaine et programmation)



et des contextes différenciés :

- littoral / montagne ;
- métropolitain / urbain / périurbain / rural ;
- en croissance comme en repli.



2. Qu'est-ce qu'un SCoT ?

Le SCoT, qu'est-ce que c'est ?

Une équipe aux compétences adaptées aux besoins de la mission

- Un document de planification cadre à grande échelle, celle du Bugey Côtière plaine de l'Ain



UNE VISION POUR LE TERRITOIRE À 20 ANS



LES OBJECTIFS THÉMATIQUES
(dont commerce et logistique)



DIAGNOSTIC / EIE / JUSTIFICATIONS



Évolution depuis les ordonnances de 2020 >> le SCoT est **LE** document de la stratégie territoriale du BUCOPA



Ce sera le 3^e SCoT sur le BUCOPA, après celui *approuvé le 29 janvier 2017*

Le SCoT, qu'est-ce que c'est ?

Une équipe aux compétences adaptées aux besoins de la mission

Un document de planification cadre à grande échelle, celle du Bugey Côtière plaine de l'Ain :

4 Intercommunalités

82 Communes

146 000 Habitants



Le SCoT, qu'est-ce que c'est ?

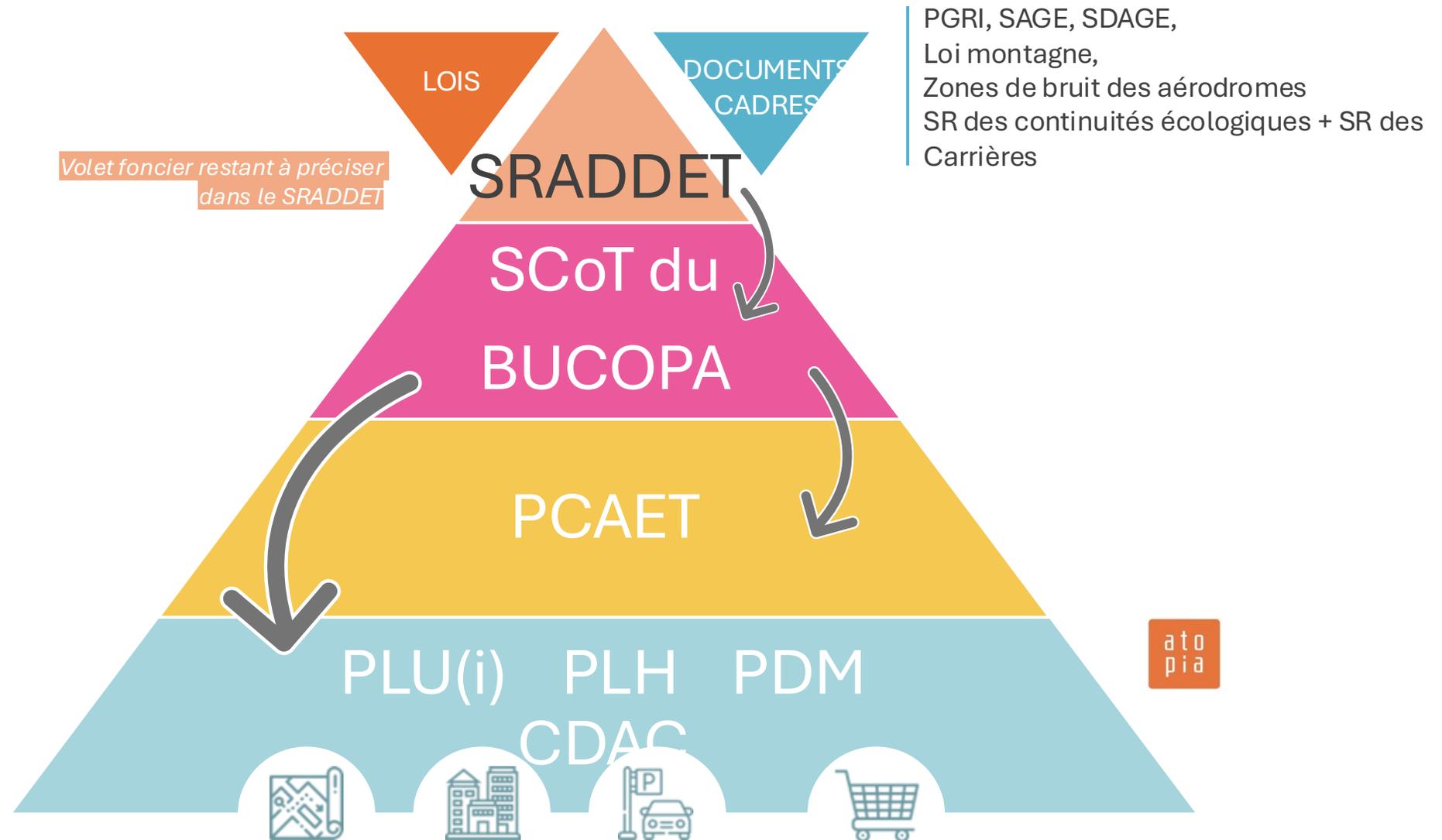
Une démarche de révision de projet qui s'inscrit dans la continuité du SCoT 2016

1. **Valoriser les documents et les études préexistants ainsi que les démarches connexes** pour la révision du SCoT : PCAET, PLH, PDMs, etc.
2. **Tirer un premier retour d'expérience de la mise en œuvre des objectifs du SCoT** dans les documents stratégiques de « rang inférieur » (rédaction des orientations et des objectifs, sectorisation des objectifs chiffrés, niveau de détail qualitatif / quantitatif).



Le SCoT, un document intégrateur

Le SCoT, document de référence pour la planification locale



3. De nouveaux enjeux pour le SCoT

Tirer parti de l'évaluation du SCoT à 6 ans

- Globalement, un contenu encore adapté : compatibilité avec les documents cadres, prise en compte du paysage (Charte de recommandations architecturales et paysagères x CAUE01) et le paysage réglementaire en vigueur d'alors.

- Des points de questionnement, par exemple sur :

Ambitions démographiques bien moindres

Croissance, mais suivant un rythme moitié moins rapide



Structuration urbaine

Développement hors des polarités (habitants + logements), dans les « autres communes »

Les effets des crises (sanitaire, économique)

sur l'attractivité de certains biens immobiliers et sur le ralentissement des mises en construction

Des ressources fortement sollicitées Consommation foncière débitrice au profil spécifique

(économie > résidentiel)

Ressources de carrières en baisse

Eau potable et assainissement sous pressions



Des besoins en mobilité divers et qui restent à accompagner à l'échelle du BUCOPA

Un SCoT encore peu exécutoire
par des PLU peu mis en compatibilité

Adapter la stratégie au changement de paradigme dans la planification



Articuler les ambitions locales aux objectifs nationaux

Limiter les émissions de gaz à effet de serre et anticiper les adaptations aux effets des changements

Enrayer la perte de biodiversité et améliorer le fonctionnement écologique des milieux

Limiter la consommation d'espaces naturels et réduire l'artificialisation



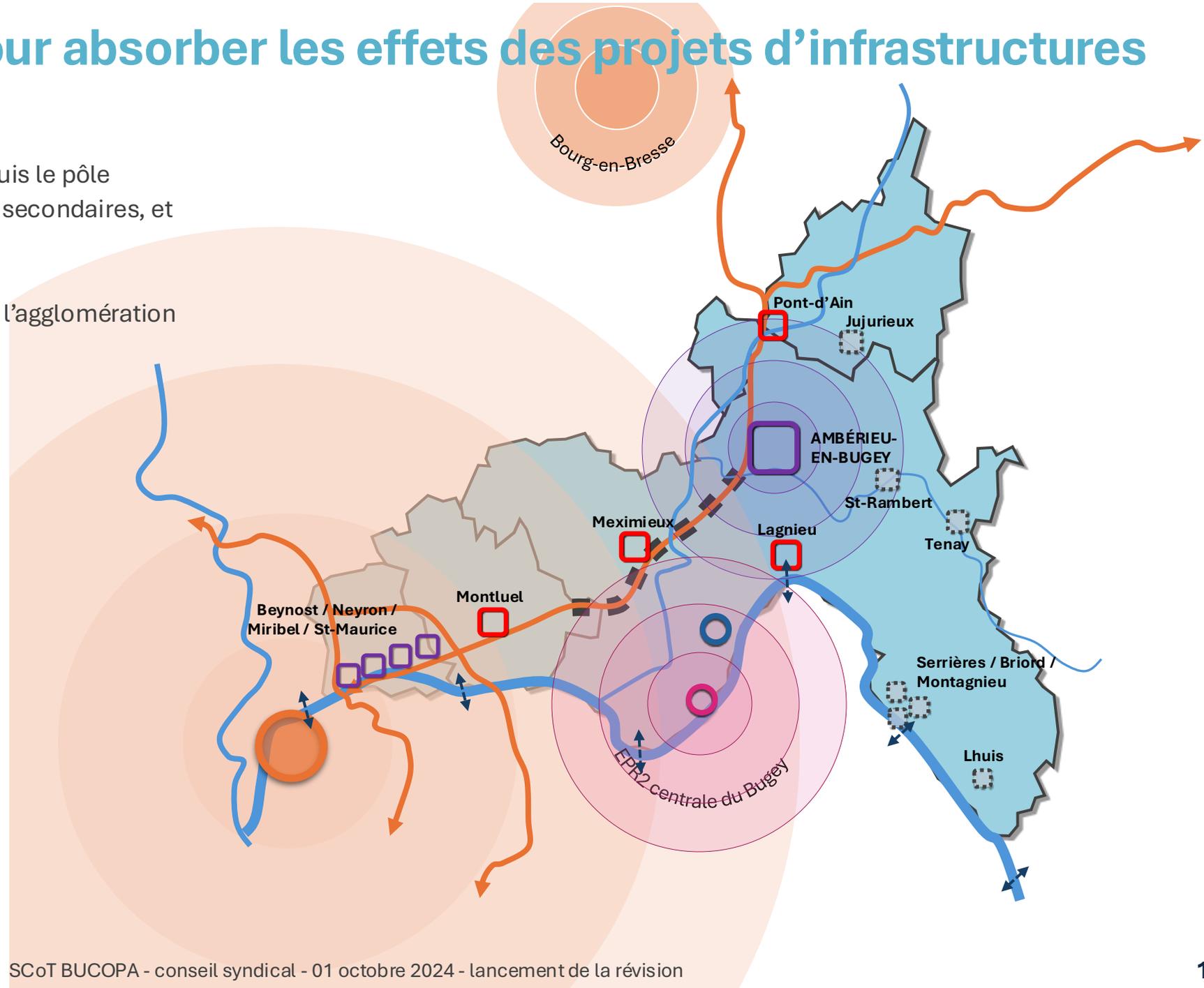
Préparer le BUCOPA pour absorber les effets des projets d'infrastructures

Une armature urbaine déjà identifiée depuis le pôle structurant d'équilibre régional, les pôles secondaires, et les bourgs (centres ou relai),

Qui s'inscrit dans les aires d'influence de l'agglomération lyonnaise et bressane,

Mais qui est réinterrogée par les projets d'infrastructures :

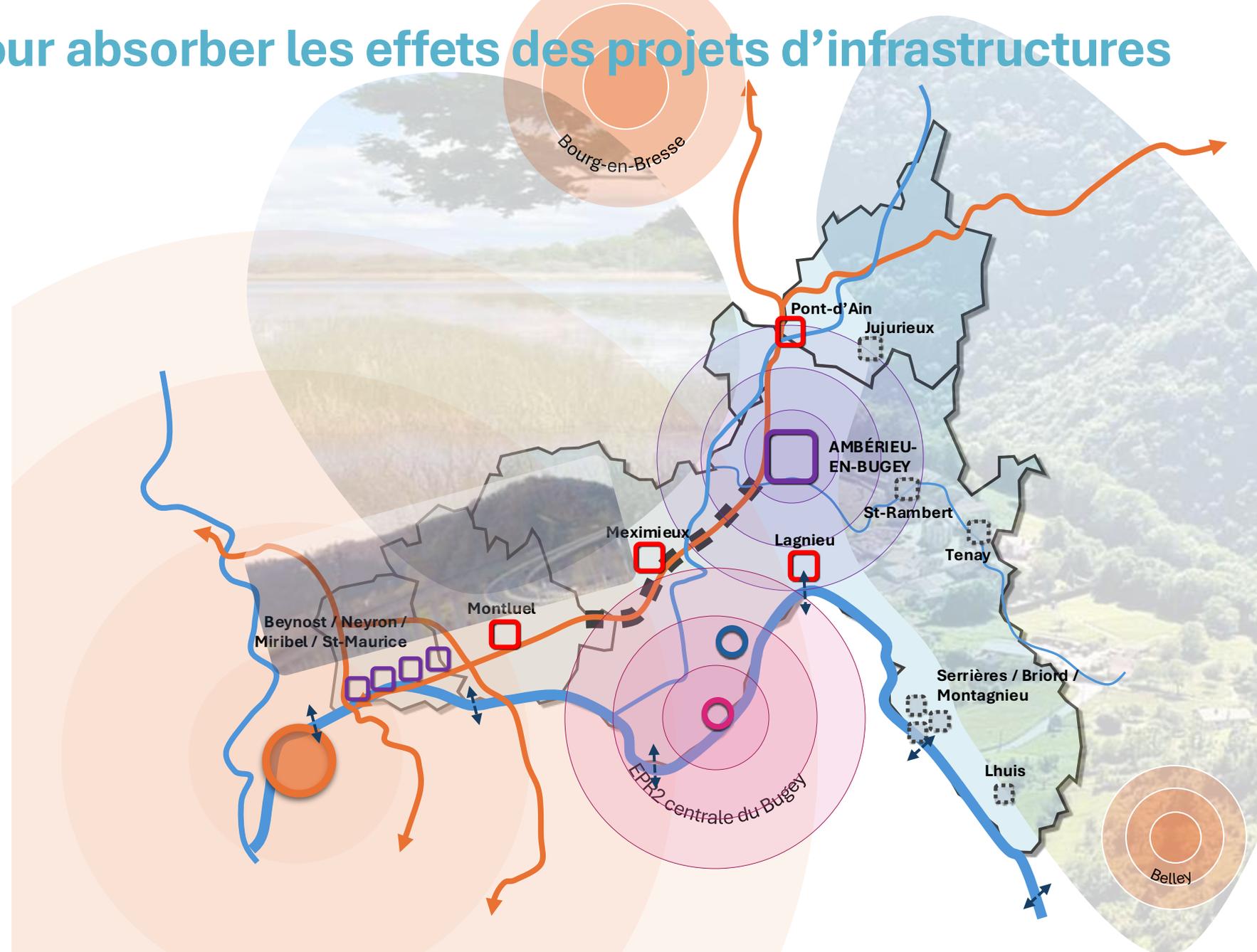
-  • EPR2 du Bugey et besoins induits (logements, infrastructures et équipements publics, mobilité) ;
-  • Diffuseur sur l'A42 ;
-  • Site de fret ferroviaire ;
-  • Contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise ;
-  • Nouveaux projets industriels sur le PIPA ;
-  • Franchissement du Rhône.



Préparer le BUCOPA pour absorber les effets des projets d'infrastructures

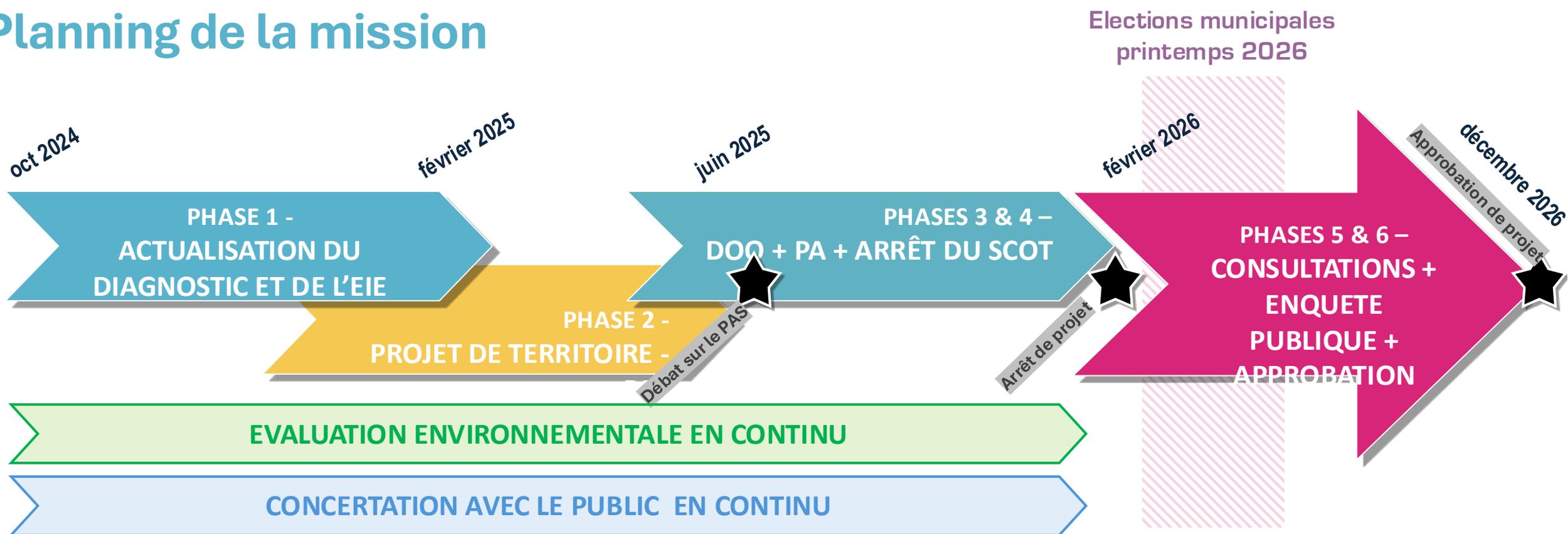
Interroger les besoins de tous les secteurs du BUCOPA :

- désenclaver le Bugey et la Vallée de l'Albarine,
- accompagner la résilience des espaces face aux effets du changement climatique (risque d'inondation, retrait gonflement des argiles, incendie)
- Accompagner la qualité des paysages traversés et bouleversés par les infrastructures de déplacement ou les installations de production d'énergies renouvelables.



4. Planning de la mission

Planning de la mission



D'où partons-nous ?

Quelles dynamiques sont à l'œuvre sur le territoire ?

Les projets d'infrastructures des 20 prochaines années

Où voulons-nous aller ?

Quelle vision du territoire projetons-nous pour les 20 prochaines années ?

Compte-tenu des projets d'infrastructures : que

Comment faisons-nous ?

Quels outils mettons-nous en place pour aboutir à notre projet ?

Comment nous organisons-nous pour absorber les effets des projets d'infrastructures ?

Phase administrative

CDPENAF / Commissaire enquêteur

Finalisation

5. Les modalités de travail

Les objectifs poursuivis par le syndicat mixte du BUCOPA

(délibération de prescription de révision du 02 avril 2024)

1. Intégrer au SCoT les nouvelles dispositions législatives et réglementaires ;
2. Mettre en compatibilité avec les plans et programmes supérieurs ;
3. Réinterroger la stratégie générale d'aménagement du territoire au regard des projets futurs et potentiels d'infrastructures d'envergure nationale et régionale ;
4. Poursuivre un développement territorial équilibré entre armature urbaine et zones les plus rurales et de montagne ;
5. Répartir les efforts à consentir en matière de sobriété foncière ;
6. Accompagner le territoire face aux enjeux du changement climatique ;
7. Confirmer l'espace agricole comme source de richesse durable et responsable ;
8. Préciser les objectifs de production de logements ;
9. Privilégier une urbanisation optimisant les enveloppes urbaines existantes, le renouvellement urbain, etc.
10. Permettre un développement économique créateur de richesses et d'emplois irrigant l'ensemble du territoire ;
11. Elaborer un DAACL garantissant la pérennité du commerce de proximité dans les centralités ;
12. Renforcer l'attractivité touristique – préservation des richesses écologiques, paysagères, patrimoniales et culturelles ;
13. Prévoir le développement des infrastructures de transport de manière à favoriser la mobilité sur le territoire, notamment alternative à la voiture individuelle.

Une démarche de projet concerté

1 Diagnostic

Construire **vision partagée** des enjeux, des risques et des opportunités du scénario au fil de l'eau

REFLEXION PROSPECTIVE

scénarios / alternatives envisageables

2 Projet d'Aménagement Stratégique

Fédérer autour du **projet politique** du BUCOPA à horizon de 20 ans

3 Document d'Orientation et d'Objectifs

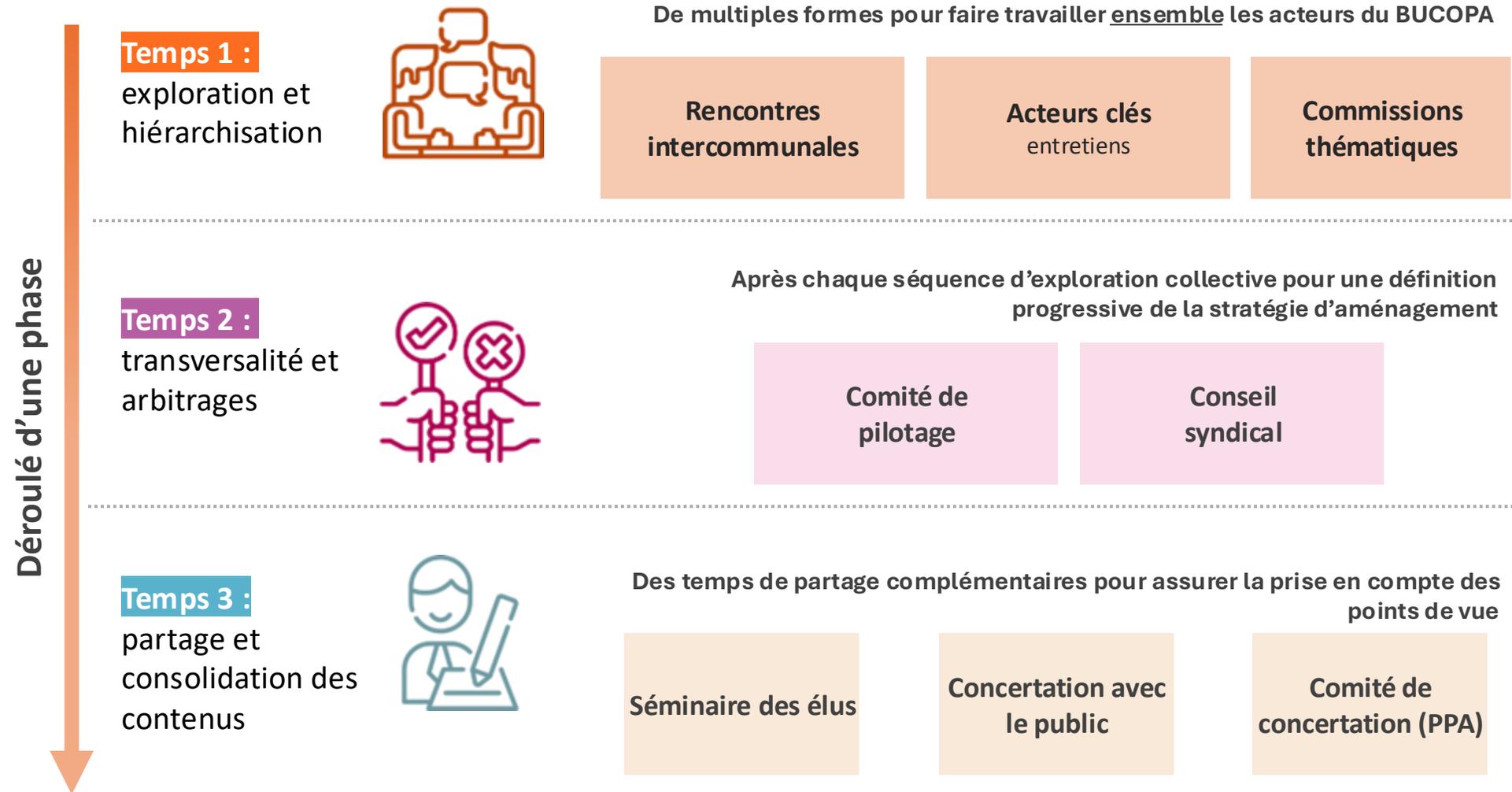
Assurer la **cohérence et la mise en œuvre** à l'échelle du BUCOPA

4 Programme d'actions

Faciliter la réalisation de **projets partenariaux**

Des temps de travail pour faire participer tous les acteurs

Organisation de la phase 1



→ Une approche progressive du travail collectif

Des temps de travail pour faire participer tous les acteurs

Temps 1 :
exploration et
hiérarchisation



De multiples formes pour faire travailler ensemble les acteurs du BUCOPA

Acteurs clés
entretiens

**Commissions
thématiques**

**Rencontres
intercommunales**

Objectifs

- Faire le point sur les projets et documents stratégiques communautaires réalisés et les réflexions en cours
- Échanger sur la mise en œuvre du SCoT 2017
- Partager les problématiques spécifiques aux habitants, usagers, acteurs économiques des intercommunalités

Qui ? Un courrier du Président du SCoT sera envoyé prochainement aux présidents des intercommunalités pour convenir des dates et du format de ces réunions.

Où ? Dans chacune des intercommunalités.

Des temps de travail pour faire participer tous les acteurs

Temps 1 :
exploration et
hiérarchisation



De multiples formes pour faire travailler ensemble les acteurs du BUCOPA

Rencontres
intercommunales

Commissions
thématiques

Acteurs clés
entretiens

Objectifs

- S'entretenir sur les enjeux thématiques spécifiques de chaque acteur
- Maintenir le lien avec les porteurs de projet et partenaires du BUCOPA

Qui ? Chambres consulaires, EDF/RTE, DDT, Partenaires environnementaux, offices du tourisme, club d'entrepreneurs, PIPA, CAUE de l'Ain, etc.

Des temps de travail pour faire participer tous les acteurs

Temps 1 :
exploration et
hiérarchisation



De multiples formes pour faire travailler ensemble les acteurs du BUCOPA

Rencontres
intercommunales

Acteurs clés
entretiens

Commissions
thématiques

Objectifs

- À l'issue des travaux exploratoires, travailler collectivement sur le fond des différentes thématiques du SCoT : analyse diagnostic et enjeux prospectifs, etc.
- Assurer le portage local du projet de SCoT et la prise en compte des particularités territoriales

Quand ?

le 28 novembre
2024, à Chazey-
sur-Ain, de 9h à
17h

Qui ? Ouvertes à tous les membres du conseil syndical, avec inscription aux commissions thématiques + techniciens et élus référents des intercommunalités (cf. courrier du Président du SCoT)

Des temps de travail pour faire participer tous les acteurs

Temps 1 :

exploration et hiérarchisation

Commissions thématiques



CAPACITÉ & ORGANISATION DU DÉVELOPPEMENT

logements, mobilité, équipement / armature urbaine, formes urbaines



ENVIRONNEMENT & RESSOURCES

environnement, risques, climat énergie, eau, carrières



ATTRACTIVITÉ & QUALITÉ DU CADRE DE VIE

paysage, patrimoine, montagne, tourisme, architecture



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

activités, agriculture, économie circulaire, commerces, logistique, ZAE

Quand ?

le 28 novembre 2024, à Chazey-sur-Ain, de 9h à 17h

Qui ?

Ouvertes à tous les membres du conseil syndical, avec inscription aux commissions thématiques + techniciens et élus référents des intercommunalités (cf. courrier du Président du SCoT)



Rencontres
intercommunales

Octobre 2024 : rencontres des 4 EPCI pour connaître les différentes politiques publiques portées par chacun

Commissions
thématiques

28 novembre 2024 : journée des commissions thématiques



Conseil syndical de
lancement élus et
syndicats mixtes

01 octobre 2024 : lancement pour initier officiellement la démarche

Comité de
pilotage de restitution
phase 1

17 décembre 2024: pour restituer les messages clés du diagnostic et les enjeux

Comité de
pilotage de restitution
phase 1

29 janvier 2025: pour finaliser le scénario au fil de l'eau et les risques de la tendance à l'œuvre

Une concertation adaptée à chaque public cible

- Dossier mis à disposition du public (synthèse des travaux) dans chaque siège des intercommunalités : documents validés par le conseil syndical, éléments d'informations, etc.
- Courriers libres papiers ou électroniques : contact@bucopa.fr
- Informations régulières : sur le site internet du syndicat mixte, des supports de communication, des panneaux de concertation, articles de presse, lettres SCoT
- Réunions publiques au sein des intercommunalités – en phase PAS et DOO.



Réunions publiques
SCoT 2018
 des Territoires du Grand Vendômois
2020

Participez au projet de votre territoire

Exprimez vos besoins

Découvrez les premiers travaux de diagnostic

3 réunions publiques en mai

le mardi 15 mai, à 20 h 00, Salle des fêtes de Cormenon

le mercredi 16 mai, à 17h00, Salle des fêtes de Montoire-sur-le-Loir

le mercredi 16 mai, à 20h30, Salle Porte d'eau au Minotaure, à Vendôme

SCoT
 ADRESSES DES INTERCOMMUNALITÉS ET DU SYNDICAT MIXTE DES TERRITOIRES DU GRAND VENDÔMOIS
 Communauté de communes Coteaux du Perche
 Aire de Châteaufort - 61120 Châteaufort
 Communauté de communes Perche à Haut Vendômois
 Rue des Garennes - 61100 L'Haut-Vendôme
 Communauté d'agglomération des Territoires Vendômois
 Avenue de la République - 61100 Vendôme
 Syndicat mixte du SCoT SCoT
 Hôtel de ville de Cormenon
 Parc Renard - 61100 Vendôme



SCoT
 Territoires du Grand Vendômois

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

LE POSITIONNEMENT DES TERRITOIRES DU GRAND VENDÔMOIS POUR 2040

QU'EST-CE QUE LE SCoT ?
 Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document de planification pour l'ensemble des communes du Grand Vendômois. Il définit un projet partagé de développement du territoire dans une vision de 20 ans, soit jusqu'en 2040.

Le territoire du SCoT comprend les Communautés de communes du Perche, du Haut Vendômois et des Territoires Vendômois.

QU'EST-CE QUE LE PADD ?
 Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est un document stratégique qui prend place au cœur du SCoT. Il situe l'ensemble des élus autour d'une vision commune des territoires du Grand Vendômois pour l'aménagement et le développement des 20 années à venir.

Il guide les politiques publiques pour une cohérence locale : habitat, développement économique et commercial, déplacement et mobilité, valorisation agricole, environnementale et touristique, etc.

QUELS SONT SES GRANDS ENJEUX ?
 Le PADD constitue la réponse politique aux enjeux identifiés lors du diagnostic (fragilisation des espaces agricoles et naturels par l'urbanisation, fragilisation de nos industries, éloignement aux agglomérations voisines, forte valeur patrimoniale et paysagère des territoires).

Il prend également en compte les grands défis du 21^{ème} siècle comme l'adaptation au changement climatique, la numérisation de la société, la résolution des mobilités... autant d'éléments qui appellent à l'évolution rapide de nos modes de vie, de travailler ou de consommer.

Le Grand Vendômois 2040, c'est un espace fort de la diversité d'une centaine de communes organisées autour et avec le pôle vendômois. Ce pôle urbain a sa part de la proximité géographique des capitales régionales voisines et bénéficie d'un développement local dynamique (emplois, population, services, commerces de proximité).

Le Grand Vendômois 2040 c'est aussi 4 grandes valeurs fondamentales

AUTONOMIE Pour proposer à chaque habitant les logements, les emplois et les services qu'il attend.	OUVERTURE Pour créer de nouvelles opportunités de développement à la fois du Perche, de la Vallée du Loir et de la Beauce et Côtées.
RÉCIPROCITÉ Pour un espace qui interagit avec les agglomérations régionales (Tours, Le Mans voire Paris) et qui s'appuie sur des solidarités territoriales internes.	DÉVELOPPEMENT Pour accueillir durablement environ 3 500 habitants supplémentaires en 2040 dans un cadre qualitatif.

La stratégie territoriale s'articule autour de 3 axes

- 1 Accroître les synergies avec les territoires voisins et améliorer la visibilité de l'identité du Grand Vendômois.
- 2 Réinventer la singularité rurale et l'authenticité du Grand Vendômois.
- 3 Organiser la complémentarité, la réciprocité et la solidarité au sein du Grand Vendômois.

Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale des Territoires du Grand Vendômois



Questions diverses

**Merci pour votre
attention**
